

PACAGE n° _____

Raison sociale _____
nom prénom du gérant: _____

si ICPE régime déclaration ou
autorisation ou enregistrement :

Mél : _____

Monsieur le Directeur
Départemental des territoires et de
la Mer de la Loire Atlantique
DDTM de la Loire Atlantique
SEAT
10 boulevard Gaston Serpette
BP53606
44036 NANTES Cedex 1
ddtm-sea-cc@loire-atlantique.gouv.fr

Objet : Demande de reconnaissance des cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles suite aux intempéries intervenues depuis la fin du mois d'octobre 2023 (campagne 2023/2024)

Monsieur le directeur,

Je soussigné(e), _____
exploitant(e) agricole sur la commune de _____
demande une reconnaissance de cas de force majeure suite aux intempéries des mois d'octobre et novembre 2023. Ces événements ne m'ont en effet pas permis de respecter les obligations qui incombent au titre de la directive nitrates et de la PAC pour la campagne 2023 et/ou 2024.

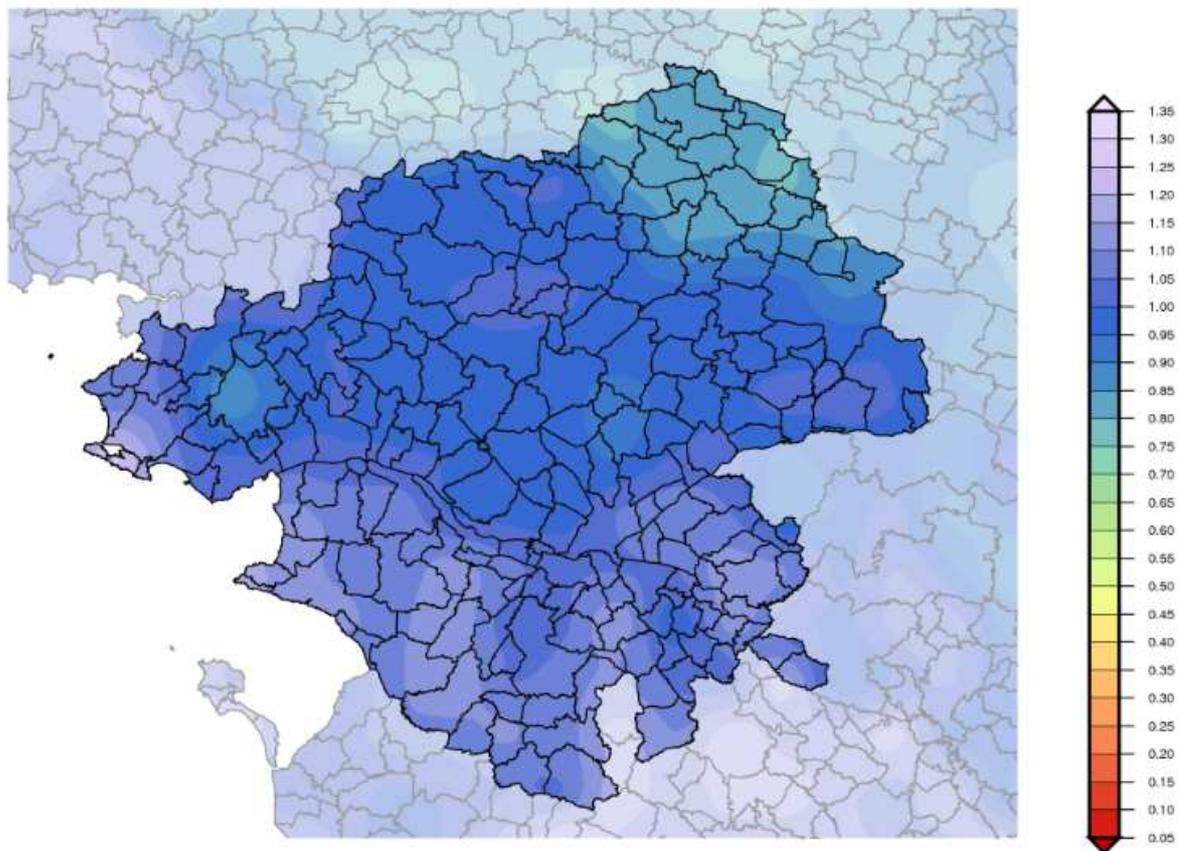
Mon exploitation est située dans la zone pour laquelle l'indice d'humidité des sols est supérieur à 0,85 (bleu foncé/violet) sur la carte ci-annexée. En raison des conditions climatiques, **je demande la reconnaissance de cas de force majeure.**
J'apporte les éléments circonstanciés et justifiés détaillant les conséquences de l'événement sur mon exploitation ainsi qu'une explication de l'impossibilité technique ou agronomique de respecter les obligations afférentes aux aides de la PAC en annexe 2 et je fournis des photos géolocalisées et toute pièce permettant de justifier la situation en annexe 3.

Mon exploitation est située en dehors de la zone pour laquelle l'indice d'humidité des sols est supérieur à 0,85 (bleu foncé/violet). Pour autant en raison des conditions climatiques, **je demande la reconnaissance de cas de force majeure.**
J'apporte les éléments circonstanciés et justifiés détaillant l'événement et ses conséquences sur mon exploitation ainsi qu'une explication de l'impossibilité technique ou agronomique de respecter les obligations afférentes aux aides de la PAC en annexe 2 et je fournis des photos géolocalisées et toute pièce permettant de justifier la situation en annexe 3.

Date
(au plus tard 30 jours après le constat de l'événement) :

Signature du gérant :

Annexe 1
Cartographie des zones selon l'indice d'humidité des sols



Numéro de PACAGE :

Annexe 3

Photographies géolocalisées et autres pièces justificatives